



Envoi au contrôle de légalité le : 20 octobre 2022

Publication électronique le : 20 octobre 2022

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Philippe FAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. Jean-Marc TELLIER, M. Ludovic LOQUET, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. François LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, M. Alexandre MALFAIT.

Assistant également sans voix délibérative : Mme Emmanuelle LEVEUGLE

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT

**SOUTIEN FINANCIER DU DÉPARTEMENT À L'ORGANISATION DE
L'ÉVÉNEMENT
"NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]" (NEC) 2022 À LENS**

(N°2022-367)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion en date du 05/09/2022 ;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion en date du 05/09/2022 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer à la société « Futur Composé », une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du soutien à l'organisation de l'événement « Numérique en Commun[s] (NEC) 2022 » organisé à Lens les 28 et 29 septembre 2022, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les documents relatifs au versement de la subvention.

Article 3 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP€	Dépense €
C06-020M02	6568//930202	Informatique - fonctionnement	10 000,00	10 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 43 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 septembre 2022

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Paris, le 29 mars 2022

**OBJET : Organisation de la cinquième édition de Numérique en Commun[s]
dans les Hauts-de-France**

Monsieur le Président,

Désormais indispensable au fonctionnement de notre société, le numérique est devenu pour la très grande majorité des collectivités territoriales un formidable outil de transformation du territoire. Pour autant, force est de constater que la transition numérique n'est pas inclusive par nature. Alors que certaines collectivités ne bénéficient pas encore d'un accès à une connectivité de qualité, de nombreux citoyens et citoyennes demeurent démunis face aux équipements et usages numériques. Il relève dès lors de la responsabilité de l'État d'accompagner, aux côtés des collectivités territoriales, des entreprises et des associations, cette transition afin de garantir un accès juste et équitable aux opportunités offertes par le numérique et de favoriser l'émergence d'un numérique d'intérêt général.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires souhaite relever ce défi de manière collective et met en œuvre à cet effet plusieurs dispositifs en faveur de l'inclusion numérique, à l'instar du recrutement et de la formation de 4000 Conseillers numériques France Services.

Numérique en Commun[s] (NEC), évènement annuel porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Mednum réunit depuis 5 ans une large diversité d'acteurs (élus, administrations centrales, agents des collectivités, chercheurs, médiateurs numériques, associations, entreprises, mais aussi des acteurs internationaux). Il s'agit de proposer un cadre de collaboration permettant à chacun de réfléchir, débattre, apprendre, concevoir des outils concrets au service d'un numérique d'intérêt général. Outre les problématiques d'inclusion numérique, les questions d'ouverture des données, de souveraineté numérique, d'accessibilité, de sobriété numérique sont également explorées au cours de formats multiples (regards croisés, ateliers, démonstrations de dispositifs innovants).

Pour la cinquième édition de NEC, l'ANCT et la Mednum souhaitent organiser l'évènement dans les Hauts-de-France. Plusieurs scénarios de lieux sont actuellement à l'étude.

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

20 avenue de Ségur - 75007 PARIS
Adresse postale : TSA 10717 - 75334 PARIS CEDEX 07

Le Stade Bollaert a notre préférence, notamment au regard de l'investissement historique de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin en faveur de l'inclusion numérique. **L'organisation de NEC dans le territoire de la communauté d'agglomération représente ainsi une opportunité d'accélérer les initiatives déjà à l'œuvre, d'initier de nouvelles collaborations et également de mobiliser le tissu économique local pour mener à bien ce projet qui réunira plus de 1000 acteurs de l'écosystème du numérique d'intérêt général pendant deux jours.**

Pour que Numérique en Commun[s] soit un succès et soit véritablement outillant pour tous les professionnels mobilisés, nous comptons sur l'engagement des acteurs locaux à nos côtés. Aussi, l'investissement tant humain, matériel que financier du conseil départemental du Pas-de-Calais serait un atout clé de la réussite de cette édition 2022.

Mes équipes se tiennent à votre disposition pour dessiner les contours d'une collaboration qui s'inscrive pleinement dans les actions mises en œuvre par le Département.

Je vous présente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.



Pierre-Louis Rolle
Directeur du programme Société Numérique de l'ANCT

M. Jean-Claude Leroy
Président du conseil départemental du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 - Arras Cedex 9

Budget Numérique en Commun 2022 TTC

CHARGES		RECETTES	
	PREV		PREV
CHARGES	486 000,00 €	RECETTES	486 000,00 €
ACHATS	178 000,00 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	396 000,00 €
Prestations Chef de projets	36 000,00 €	AGENCE DU NUMERIQUE (ANCT)	327 000,00 €
Prestations Animateurs & Intervenants	40 000,00 €	CALL LENS LIEVIN	30 000,00 €
Prestation pédagogique	13 000,00 €	REGION HAUTS DE FRANCE	25 000,00 €
Prestation impression	24 000,00 €	DEPARTEMENT PAS DE CALAIS	10 000,00 €
Prestation graphisme + photo + vidéo + développement web	15 000,00 €	AUTRE COLLECTIVITE	4 000,00 €
Prestation diverse	45 000,00 €		
Achat de matériel	5 000,00 €		
SERVICES EXTÉRIEURS	134 000,00 €	MECENAT / SPONSORING	90 000,00 €
Sous traitance générale (ménage + sécu)	5 000,00 €	MGEN	20 000,00 €
Location lieux	62 000,00 €	MAIF	25 000,00 €
Location de matériel technique + livestream + véhicule + trad	40 000,00 €	LA POSTE	10 000,00 €
Documentation, goodies	12 000,00 €	BANQUE DES TERRITOIRES	25 000,00 €
Transport matériel	3 000,00 €	AUTRES	10 000,00 €
Publicité, publications, RP, web	12 000,00 €		
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	47 000,00 €		
Frais de déplacement et frais d'hébergement	42 000,00 €		
Frais de réception	4 500,00 €		
Services en ligne	500,00 €		
SALAIRES	92 000,00 €		
Salaires intermittents	4 500,00 €		
Charges intermittents	2 500,00 €		
Salaires permanents	58 000,00 €		
Charges permanents	27 000,00 €		
STRUCTURE	35 000,00 €		

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

HAUTS-DE-FRANCE

5^{ÈME} ÉDITION
FIN SEPTEMBRE 2022

www.numerique-en-communs.fr



CONSTRUIRE ENSEMBLE UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



**A l'initiative de l'ANCT et de la MedNum,
Numérique en Commun[s] (re)donne la parole à celles et ceux qui pensent
et agissent pour un numérique d'intérêt général.**

NEC EN CHIFFRES

Rendez-vous devenu incontournable, l'édition nationale annuelle de Numérique en Commun[s] a su fédérer une communauté de contributeurs de plus en plus large au fil des éditions.

Des ressources ouvertes, des parcours didactiques, des ateliers de co-construction, de l'interconnaissance entre acteurs clés... NEC est l'événement national de référence pour **écrire et rendre possible un numérique d'intérêt général : ouvert, inclusif, durable et éthique.**

4 éditions ont déjà eu lieu :
Nantes - Marseille - Lyon- Sud Charente - Hauts de France

2018

800 PARTICIPANTS À NANTES

2019

800 PERSONNES À MARSEILLE

2020

2500 PERSONNES EN LIVE DEPUIS LYON

2021

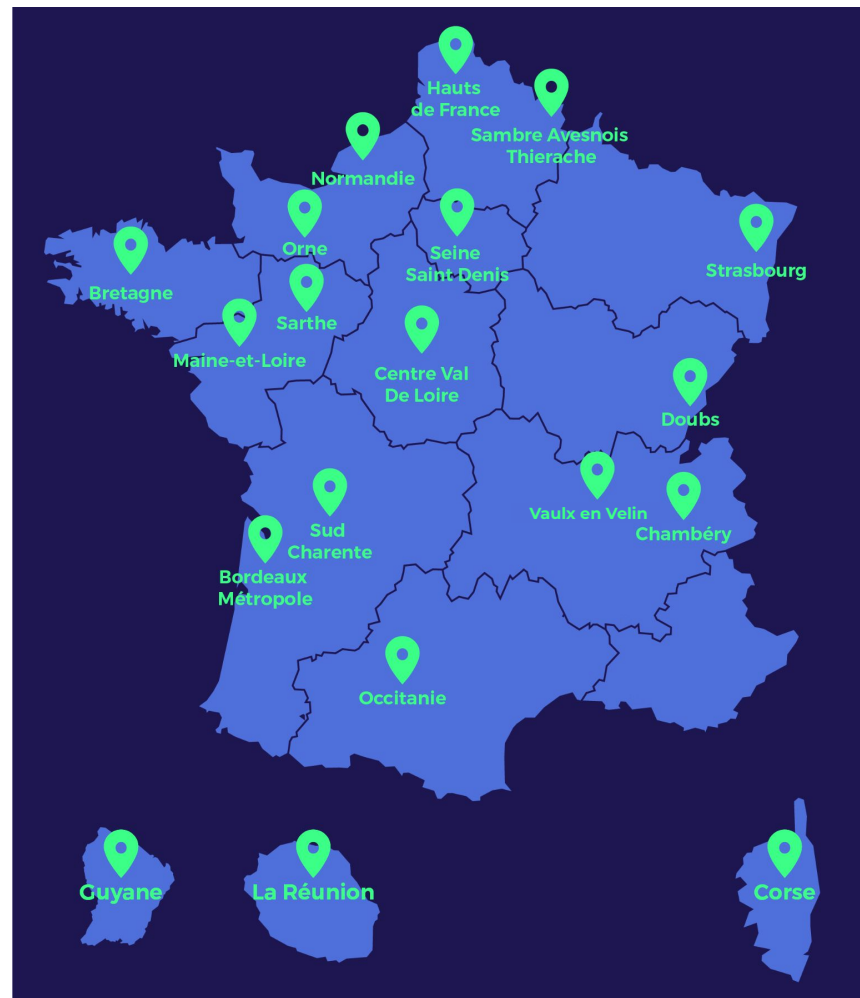
800 PERSONNES À LAVALETTE (ANGOULÊME)
7500 PERSONNES EN LIGNE ET EN REPLAY



LES NECs LOCAUX : FEDERER LES ÉCOSYSTÈMES LOCAUX

Numérique en Commun[s] n'est pas qu'un événement national ! C'est aussi un **dispositif ouvert à tous et toutes celles et ceux qui souhaitent fédérer les acteurs de leur territoire** lors d'un temps fort de réflexion et de travail collectif. Connectés entre eux, les NEC locaux mettent en commun leurs productions dans une dynamique de partage et de dissémination des savoir-faire, des connaissances et des outils.

- > **NEC** Corse
- > **NEC** Guyane
- > **NEC** Occitanie
- > **NEC** Bordeaux Métropole
- > **NEC** Vaux-en-Velin
- > **NEC** Strasbourg
- > **NEC** Seine Saint Denis
- > **NEC** Sambre Avesnois Thierache
- > **NEC** Orne
- > **NEC** La Réunion
- > **NEC** Sud Charente
- > **NEC** Chambéry
- > **NEC** Hauts de France
- > **NEC** Maine-et-Loire
- > **NEC** Sarthe
- > **NEC** Doubs
- > **NEC** Bretagne
- > **NEC** Normandie
- > **NEC** Centre Val De Loire
- > **NEC** Nantes



POINT DE CONVERGENCE D'UNE LARGE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS



DES OUTILS UTILES POUR LES ACTEURS

des vidéos explicatives

13 MILLIONS DE FRANÇAIS ONT DES DIFFICULTÉS AVEC LE NUMÉRIQUE

des fiches pratiques

Comment déployer le pass numérique quand on est un lieu de proximité ?

Je souhaite être DISTRIBUTEUR de Pass

- 1 Je vérifie si une collectivité (EPCI, conseils départementaux ou régionaux, etc) est commanditaire de Pass sur mon territoire.
- 2 Je contacte cette collectivité pour lui signifier mon souhait de distribuer des Pass numériques.

Je suis MANDATÉ pour distribuer des Pass

OU

- Je rentre dans la politique de déploiement du Pass par la collectivité car je suis au contact de publics directement ciblés par cette politique (demandeurs d'emploi, parents...)
- Je suis concerné par la politique régionale ou nationale de ma structure qui consiste à déployer le Pass sur mon territoire.

- 1 **Je mets en place une politique commune de déploiement du Pass** avec les collectivités et les lieux de médiation numérique ou les médiateurs/trices labellisés. Cela nous permet d'identifier les publics prioritaires et d'éviter la perte de Pass non utilisés.
- 2 **Je récupère un nombre défini de Pass à distribuer.**
- 3 **J'identifie des usagers aux besoins similaires** afin de constituer des groupes qui répondent aux mêmes problématiques.
- 4 **J'oriente ces usagers vers les lieux de médiations numériques ou les médiateurs/trices labellisés** avec lesquels je suis en partenariat.

POURQUOI TRAVAILLER COLLECTIVEMENT ?

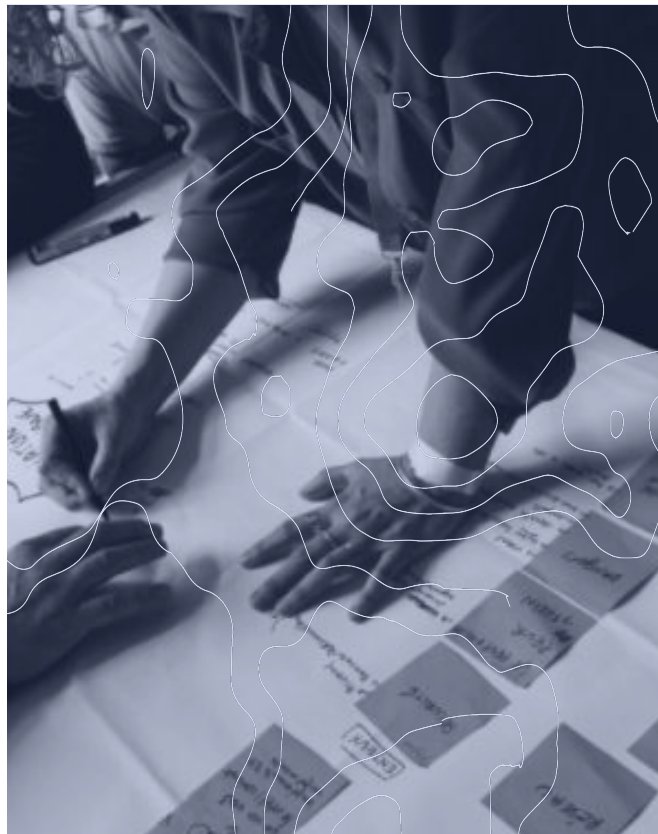
Si vous travaillez main dans la main avec les collectivités et les médiateurs/trices numériques, le déploiement du Pass est "sécurisé" et gage d'une bonne utilisation. Elle permet aussi de s'assurer que les formations dispensées pourront être personnalisées à des besoins en lien avec vos actions. (N. une personne employée par la CAF, une fois formée, peut accéder à ses droits en ligne.)

des carnets NEC

des replays

<p>Comment faire de bons services numériques ?...</p> <p>58 vues • il y a 4 mois</p>	<p>Comment fonctionnent les tiers-lieux, pour répondre au...</p> <p>112 vues • il y a 4 mois</p>	<p>Quelles médiations numériques pour quelle...</p> <p>129 vues • il y a 4 mois</p>	<p>Les Masterclass #NEC21</p> <p>782 vues • Diffusé il y a 4 mois</p>
<p>Les Regards Croisés #NEC21</p> <p>1 k vues • Diffusé il y a 4 mois</p>	<p>Le lancement de NEC 2021 #NEC21</p> <p>1,5 k vues • Diffusé il y a 4 mois</p>	<p>Numérique en Commun[] : le direct</p> <p>57 vues • Diffusé il y a 11 mois</p>	<p>NEC20 - Mettre en place un commun numérique au sein...</p> <p>103 vues • il y a 11 mois</p>

UN ÉVÉNEMENT QUI IMPACTE LE TERRITOIRE D'ACCUEIL



Une mise en lumière

Les Hauts-de-France sont une référence en matière de transformation numérique des territoires. Les initiatives en faveur d'un numérique éthique, inclusif, durable se sont multipliées ces dernières années, au service des citoyens, mais aussi du tissu associatif et des entreprises.

L'événement offre une **visibilité nationale** pour les politiques territoriales, les acteurs du territoire, les initiatives, les expérimentations et les actions déployées. Non seulement dans des objectifs de **communication** mais également d'**outillage** pour les autres collectivités et acteurs présents, la présence et l'implication des partenaires territoriaux est essentielle dans la construction et la mise en oeuvre du projet et son utilité pour toutes les parties prenantes.

Un accélérateur

Temps fédérateur et véritable accélérateur d'opportunités pour le territoire d'accueil, NEC permet d'élargir les champs d'actions et de rassembler largement une pluralité d'acteurs autour de projets spécifiques mais aussi d'une dynamique de territoire à enclencher ou accentuer.

Un impact économique

Soucieux de bénéficier aux entreprises, association et acteurs économique du territoire d'accueil, L'équipe Numérique En commun[s] s'associe particulièrement avec des acteurs de la solidarité à fort impact social dans le choix de ses prestataires et collaborateurs (hébergement, transport, accueil, restauration...)

2 JOURS DE RENCONTRES ET DE TRAVAIL



Des Masterclass

Un retour d'expérience ou la présentation d'une expertise par un-e professionnel-le



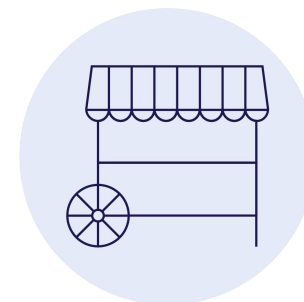
Des espaces thématiques

Une thématique travaillée à travers des Retours d'expérience, du prototypage et des ateliers collaboratifs durant les deux jours



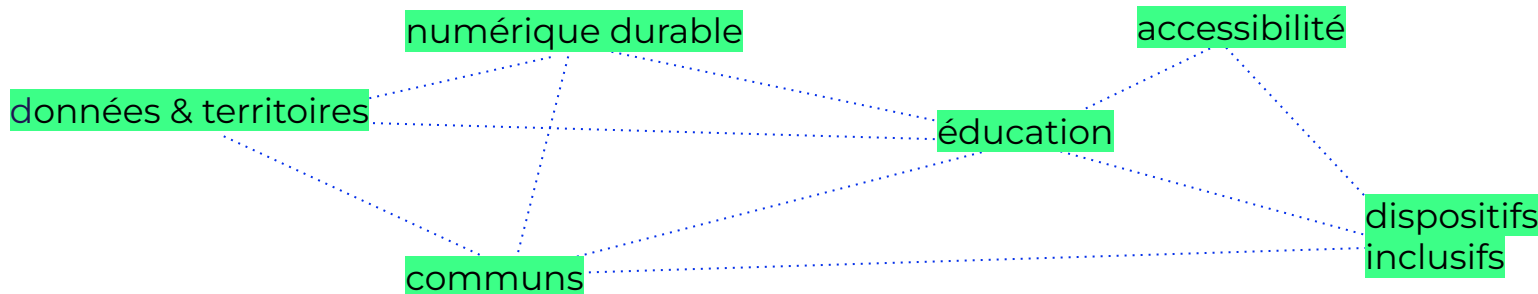
Des Regards Croisés

Des paroles d'experts, chercheurs et acteurs autour de sujets structurants, prospectifs et capacitant



Le Comptoir de Nec

Un espace ouvert pour bêta-tester, découvrir des ressources et rencontrer les acteur-trices de l'écosystème



DEMANDEZ LE PROGRAMME (date en cours de validation selon les scénarios)

**sam & dim
17-18 sept**

Montage

lundi 19 sept

Montage



300 personnes de toute la France

Cocktail inaugural 18h-22h

**mardi 20 et
mercredi 21**

1000 personnes de toute la France

**Les journées NEC
mardi 20 : 9h30-00h
mercredi 21 : 9h-15h30**



PLEINIÈRE D'OUVERTURE ET CLÔTURE
Annonces ministérielles, des témoignages d'élus du territoire et des partenaires

MASTER CLASS
des cours pour progresser, aller plus loin, partager une culture commune

LE COMPTOIR DE NEC
un espace ouvert pour bêta-tester, découvrir des ressources, rencontrer les acteurs et échanger sur différentes expériences professionnelles

DES ESPACES D'EXPLORATIONS
pour imaginer, construire et prototyper des solutions animés par des designers, chercheurs, experts, facilitateurs.

DES REGARDS CROISÉS
des tables rondes réunissant des experts autour de sujets structurant pour la filière

Des lives retransmis sur les réseaux pour suivre les temps forts de ces journées :
Plénière + Master Class



LES EXTRAS
avant / pendant
et après

100 personnes
**le rendez-vous
inter-HUBS**

500 personnes
**les rencontres nationales
des CNFS**
(à confirmer)

50 personnes
le RDV des élus

UNE COMMUNICATION MULTI-CANAUX, TOUTE L'ANNEE



CALENDRIER

— PROCHAINES ÉCHÉANCES

fev>avril 2022:
programmation
mai :
inscriptions

Elaboration de la
programmation NEC 22 :
*mise en place de comités de
programmation spécifiques
(nationaux, locaux...)*

février > mai

Mise en ligne des
pré-**inscriptions** publiques

fin mai

Programmation détaillée /
ouverture inscription
définitive
aux formats à jauge limitée

7 juillet

21 avril : **lancement NEC 22**
*présentation du livret NEC et atelier de
co-construction de la programmation de l'
édition 2022*

**20 et 21
septembre**
(date à
confirmer)



NEC

UN PROJET CO-PORTÉ

NEC

un événement **porté par l'ANCT**,
en collaboration avec la MedNum

mis en oeuvre
par
**Futur
Composé**, une
filiale de
Fréquence
Écoles

en collaboration avec :



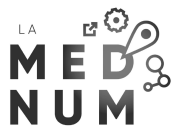
le hubs "numérique inclusif" de la Région Hauts De France met **en réseau** et propose une **plateforme de service** pour tous ceux qui, sur le territoire, réfléchissent, expérimentent et agissent pour l'acculturation de tous au numérique : *acteurs publics, privés, associatifs, services publics et acteurs sociaux*. Ils **co-construisent le projet NEC** dans cette édition 2022.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Le **Programme Société Numérique** de l'ANCT a pour ambition de favoriser l'autonomie et la capacité de tou·tes à saisir les opportunités du numérique et pour accompagner la transition des territoires. Pilote de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif, il agit – en particulier auprès des collectivités territoriales et des acteurs locaux – pour **structurer, outiller et accélérer des projets pour faire émerger une société numérique innovante et inclusive**.



Co-fondateur de Numérique En Communs au côté de l'ANCT, La Société Coopérative d'Intérêt Collectif la **MedNum** est née de la volonté d'accompagner les transitions numériques des territoires. Son objectif est de faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'efficacité, d'inclusion et d'encapacitation pour tou·tes les Français·es. Elle **crée et accélère des solutions pour l'inclusion numérique** agissant directement auprès des publics en situation de fragilité numérique et accompagnant les organisations publiques et privées qui les accueillent, les orientent et les forment.

FUTUR
COMPOSÉ
UNE FILIALE DE



Opérateur de l'organisation de l'événement national et de l'animation de la communauté, **Futur Composé** est en charge de la **programmation** de l'événement, de la mise en oeuvre des **partenariats**, de la **communication**, de la **production** (scénographie, logistique, accueil...) et la **création de ressources associées** à l'animation et à la capacitation de la communauté NEC.

ANCT - Programme Société Numérique

caroline.corbal@anct.gouv.fr

MEDNUM

naelle.lefevre@lamednum.coop

FUTUR COMPOSÉ

julien@frequence-ecoles.org

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Secrétariat général du Pôle Ressources et Accompagnement

RAPPORT N°48

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022

SOUTIEN FINANCIER DU DEPARTEMENT À L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT "NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]" (NEC) 2022 À LENS

Numérique en Commun(s), communément appelé « NEC », est un rassemblement qui accompagne les médiateurs, les collectivités et les entreprises qui souhaitent développer des services numériques inclusifs, éthiques et durables.

Depuis 2018, le NEC est un événement annuel qui réunit de larges communautés d'acteurs. Il se décline aux niveaux national et local : le NEC comprend, en effet, une démarche nationale, sous forme d'un grand événement, et des NEC locaux initiés par des acteurs territoriaux, tout au long de l'année.

La démarche nationale est portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et co-organisée avec la coopérative MedNum et Fréquence écoles (coordination générale de l'événement et mise en œuvre).

4 éditions ont déjà eu lieu : 2018 à Nantes ; 2019 à Marseille ; 2020 à Lyon ; 2021 à Angoulême.

Pour la cinquième édition de NEC, l'ANCT et la MedNum souhaitent organiser l'évènement dans les Hauts-de-France. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, et plus particulièrement la ville de Lens, ont été choisies comme territoire d'accueil de cette 5ème édition du NEC.

Cette 5° édition aura lieu les 28 et 29 septembre 2022, dans deux lieux emblématiques de l'ex-bassin minier, le stade Bollaert-Delelis et le Louvre-Lens Vallée.

L'évènement offre une **visibilité aux politiques territoriales**, les acteurs du territoire, les initiatives et expérimentations déployées. Mais aura également un **impact économique** avec la sollicitation des prestataires locaux (hébergement, transport, restauration, ...). 600 à 700 personnes de toute la France sont attendues pour participer à cet évènement qui dure 2 jours.

L'ANCT a sollicité le soutien technique et financier des collectivités (Région, Département, et CALL).

Pour valoriser les actions menées par le Département dans le cadre de la Stratégie Territoriale des Usages et Services Numériques et, plus particulièrement dans la démarche d'inclusion numérique, il est proposé de soutenir financièrement cet événement organisé à Lens à hauteur de 10 000 €, sur un budget global estimé à 486 000 € (soit 2,06 %).

La subvention sera versée par le Département à la société « Futur Composé », titulaire du marché relatif à l'organisation de l'événement Numérique en Commun[s] (NEC) 2022, attribué par l'ANCT.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer à la société « Futur Composé », une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du soutien à l'organisation de l'événement « Numérique en Commun[s] (NEC) 2022 » organisé à Lens les 28 et 29 septembre 2022, selon les modalités reprises au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, les documents relatifs au versement de la subvention.

La dépense sera imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C06-020M02	6568/930202	Informatique-Fonctionnement	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 05/09/2022.

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 05/09/2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY